



SYLVIA PINEL  
MINISTRE DE L'ARTISANAT, DU COMMERCE ET DU TOURISME

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

[www.artisanat-commerce-tourisme.gouv.fr](http://www.artisanat-commerce-tourisme.gouv.fr)

@ministere\_ACT

Paris, le 18 février 2014  
N° 373

## **Sylvia PINEL se félicite de l'adoption à une très large majorité du texte de loi artisanat, commerce et très petites entreprises par l'Assemblée nationale**

**Sylvia PINEL**, ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme, **se félicite de l'adoption à une très large majorité, avec 323 suffrages favorables et seulement 1 voix contre, du texte de loi relatif à l'artisanat, au commerce et aux très petites entreprises (TPE)**, suite au vote solennel ce jour à l'Assemblée nationale.

**Les mesures inscrites dans ce texte visent à :**

- **Dynamiser les commerces de proximité**, en rénovant le régime des baux commerciaux ;
- **Favoriser la diversité des commerces dans les territoires**, notamment les plus fragiles, en renforçant les leviers des pouvoirs publics et en modernisant l'urbanisme commercial ;
- **Promouvoir la qualité et les savoir-faire de nos artisans**, en clarifiant le statut des artisans ;
- **Simplifier et harmoniser les régimes de l'entreprise individuelle**, en créant un régime unique de la micro-entreprise et en facilitant l'accès à l'EIRL.

**Elles doivent bénéficier à près de 3,4 millions d'entreprises et 7 millions de salariés, qui représentent 2 000 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 25 % du PIB de la France.**

**Pour Sylvia PINEL** : « Les entreprises de proximité sont indispensables à la vitalité économique et sociale des territoires et créatrices d'emplois. Alors qu'ils subissent la crise économique, les artisans, les commerçants et les très petites entreprises (TPE) ont besoin de mesures concrètes, efficaces et justes, pour les aider au quotidien. C'est l'objet de mon projet de loi adopté ce jour à l'Assemblée nationale. »

→ **Retrouvez :**

- [Les principales mesures du projet de loi](#)
- [L'infographie pour découvrir le projet de loi en un clin d'œil](#)
- [La chronique du projet de loi](#)

→ **Suivez l'examen du projet de loi en direct :**

- [En vidéo sur le site de l'Assemblée nationale](#)
- Sur Twitter : @ministere\_ACT avec le mot-clé #loiPinel

**Contacts Cabinet de Sylvia PINEL**

Nathalie ROYER et Sophie DULIBEAU : 01 53 18 44 50 - [sec-mact-presse@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:sec-mact-presse@cabinets.finances.gouv.fr)